

Madame Éléonore Caroit

Ministre déléguée auprès du ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères, chargée de la Francophonie,
des Partenariats internationaux et des Français de l'étranger
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75700 Paris SP 07

Le 5 octobre 2026

Objet : non-reconduction de contrats d'enseignants détachés du « stock » à Ibiza, Bilbao et Malaga

Madame la Ministre,

Nous, représentants des personnels des lycées français d'Espagne (Madrid, Barcelone, Valence, Ibiza, Bilbao et Malaga), tenons à vous alerter solennellement sur une décision d'une gravité exceptionnelle et à vous faire part de l'indignation de nos collègues.

Il y a quelques jours, nous avons appris que l'AEFE entendait ne pas reconduire des contrats d'enseignants détachés dans trois établissements conventionnés d'Espagne : Ibiza, Bilbao et Malaga. Ces suppressions de postes seront proposées par l'Agence au comité social d'administration (CSA) qui se tiendra le jeudi 8 octobre prochain. Il y a donc urgence : c'est avant cette date que ces décisions doivent être retirées.

Les enseignants concernés, 11 au total, ont été recrutés avant 2019 et relèvent donc du « stock », c'est-à-dire de ceux dont le contrat est renouvelé tacitement tous les trois ans. Cette règle a été actée entre l'Agence, le ministère de l'Éducation nationale et les représentants des personnels. Elle engageait chacune des parties.

C'est donc d'abord une rupture de la parole donnée que nous dénonçons : si un accord conclu avec les représentants des personnels peut être écarté du jour au lendemain, plus aucune garantie ne vaut dans notre réseau. Cette décision est d'autant plus brutale qu'elle frappe des personnes qui ont tout construit sur cet engagement. Ces collègues se sont installés en conséquence. Leurs conjoints travaillent sur place, leurs enfants sont parfois scolarisés dans le système local. Il ne leur reste aujourd'hui que la démission ou la réintégration en France, avec les bouleversements personnels, familiaux et professionnels que cela implique. Après des années d'engagement au service de leur établissement et du réseau scolaire français à l'étranger, c'est un traitement indigne.

L'onde de choc dépasse largement les trois établissements concernés. En Espagne, plusieurs centaines de personnels sont détachés, et tous se demandent aujourd'hui ce qui les attend. Les familles et les communautés scolaires, qui connaissent ces enseignants et mesurent leur

investissement, partagent notre incompréhension et notre colère. Une telle rupture de confiance est de nature à provoquer des mobilisations importantes, à la hauteur de l'exaspération de collègues à qui l'on demande depuis des années de s'investir sans compter.

Cette décision fait en outre courir un risque majeur aux établissements eux-mêmes. En supprimant des supports de personnels détachés, l'Agence les expose à une grave difficulté de recrutement. Les contrats de droit local, conformes aux conventions collectives, n'offrent pas de quoi s'installer et se loger dans des villes où le coût de la vie est très élevé, Ibiza en étant l'exemple le plus criant. C'est aussi le cas à Bilbao et à Malaga, où les loyers ont explosé. Attirer des titulaires depuis la France y est déjà très difficile. Après cette décision, ce sera tout simplement impossible, et c'est la qualité de l'enseignement et la continuité pédagogique qui seront en jeu. C'est enfin une contradiction avec le modèle même du réseau dit « conventionné » : l'enseignement français à l'étranger repose sur la présence de personnels titulaires de l'Éducation nationale, garants de la cohésion, de l'homogénéité et du respect des programmes français. Une convention qui n'assure plus cette présence est vidée de sa substance.

Nous sommes conscients de la pression budgétaire qui pèse sur l'Agence, du fait de la baisse continue de la dotation de l'État, et des tensions autour de la contribution demandée aux établissements conventionnés pour chaque détaché. Nous nous demandons si ces non-reconductions ne sont pas le prix imposé à ces établissements pour la signature de leurs avenants. Si tel est le cas, ce serait un pari absurde, qui sacrifie le cœur du modèle à une économie de court terme.

Nous demandons donc, d'abord et avant tout, le retrait de ces décisions de non-reconduction avant la réunion du CSA du 8 octobre, ainsi que le respect des engagements pris à l'égard des personnels du « stock ». Nous sollicitons par ailleurs une rencontre rapide avec vous, afin de vous exposer plus précisément la situation de nos collègues et la gravité de ses conséquences pour nos établissements.

Nous comptons sur votre soutien et sur votre intervention. En prenant cette décision, l'Agence engage sa responsabilité, et cette responsabilité est lourde. Avec elle, c'est l'État français tout entier qui est engagé. Il appartient donc à chacun des responsables, à son niveau, de prendre la mesure de la situation et d'agir avant qu'il ne soit trop tard.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre considération respectueuse.

Les représentants des personnels FSU des lycées français de Madrid, Barcelone, Valence, Ibiza, Bilbao et Malaga



Laurence Altet

Lycée français de Madrid



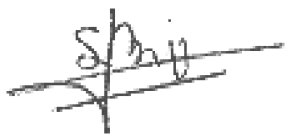
Sandra Alvarez

Lycée français de Madrid



Gilles Augié

Lycée français international de
Valencia



Stéphane Bigo

Lycée français de Bilbao



Claire de Broche

Lycée français de Madrid



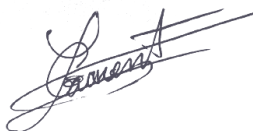
Laetitia Chilot

Lycée français de Madrid



Charlène Coquel

Lycée français de Bilbao



Isabelle Coursin

Lycée français international de
Malaga



Sébastien Courtois

Lycée français international de
Malaga



Claire Ducruet

Lycée français de Barcelone



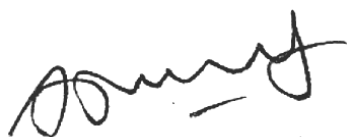
Florence Ferment

Lycée français international de
Valencia



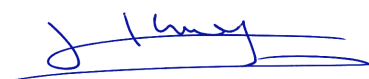
Thomas Guyon

Lycée français de Madrid



Arthur Haushalter

Lycée français de Madrid



Philippe Herry

Lycée français international de
Valencia



Simon Laplanche

Lycée français international de
Valencia



Cécile Luque Romero

Lycée français de Madrid



Alexandre Magot

Lycée français de Barcelone



Gilles Mathis

Lycée français de Barcelone



Angélique Pacalin

Lycée français international de
Malaga



Emmanuel-Florent Perronnet

Lycée français de Bilbao



Vincent Pitou

Lycée français de Madrid



Lucie Quémener

Lycée français de Barcelone



Nadine Royant

Lycée français international de
Valencia



Etienne Royer

Lycée français international d'Ibiza



Nathalie Salas

Lycée français de Madrid



Caroline Soulat

Lycée français de Barcelone



Jean Tosca

Lycée français international de
Malaga



Anne Ursulet

Lycée français international d'Ibiza



France Zoutu

Lycée français de Madrid